



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 5 octobre 2022

Présidence : Mme Catherine Dutoit

Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois»

Vu le préavis no 06/2022 du Comité de Direction du 1er juin 2022,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2022, représentant au total une augmentation des charges de CHF 66'409.-, conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3.
- D'octroyer au Comité de Direction, de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" un crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2023 représentant au total une augmentation des charges de CHF 255'999.-, conformément aux détails contenus dans le tableau au point 3.
- De faire passer la dotation ordinaire (DO) de l'unité trafic de 9,5 à 11,5 ETP sous réserve de l'évolution de la charge de travail dès 2024.

Prend acte

que le financement des charges nettes complémentaires, tant pour 2022 que pour 2023, pourraient être assuré par la trésorerie ordinaire en raison du turnover habituel, et que l'octroi des présents crédits complémentaires pourraient au final ne pas engendrer de charges supplémentaires aux budgets de fonctionnement des exercices 2022 et 2023 de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois".

Ainsi délibéré en séance le 5 octobre 2022.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Vice-Présidente :


C. Dutoit

La Secrétaire :


S. Gosteli